



Le CCV section marche Les Pieds Vers Tout

Organise

Un brevet pédestre AUDAX 25 km

Le dimanche 20 octobre 2024

Lieu : Salle Sèvre et Maine 44120 VERTOU

Horaires de départ : 8h00 *Accueil à partir de 7h15*

Engagement : Inscription de préférence avant le 15 octobre 2024

25 km : 7 euros (8 euros sur place)

Comprend l'homologation, les ravitaillements, les repas pour le 75 km et l'assistance

Renseignements et inscriptions : Jean-Luc SOULARD

06 11 58 07 44

soulard.jean-luc@orange.fr

Possibilité de s'inscrire en ligne avec paiement sécurisé sur

www.ccv-asso.fr/marche

L'inscription doit comporter le nom, le prénom et la date de naissance du participant.

Merci de nous indiquer si vous faites votre premier brevet de 25 km.

Dans le respect de l'environnement, prévoyez vos gobelets ou mugs pour vous accompagner tout au long du parcours. Sécurité : Le gilet fluorescent est obligatoire de jour comme de nuit ainsi que l'éclairage individuel pour la nuit. La marche Audax n'est pas une compétition mais une marche à allure régulière (6 km/h) derrière des capitaines de route. Les participants sont tenus de respecter le code de la route.

Quelle que soit la distance choisie, si vous n'êtes pas membre d'un club sportif, vous devez présenter un certificat médical datant de moins d'un an vous autorisant à la pratique de la marche sportive. L'inscription vaut déclaration de bonne santé. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'incident pouvant survenir aux participants du fait de la surestimation de leurs capacités physiques.



FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
Loire-Atlantique



Le CCV section marche Les Pieds Vers Tout

Organise

Un brevet pédestre AUDAX 25 km

Le dimanche 20 octobre 2024

Lieu : Salle Sèvre et Maine 44120 VERTOU

Horaires de départ : 8h00 *Accueil à partir de 7h15*

Engagement : Inscription de préférence avant le 15 octobre 2024

25 km : 7 euros (8 euros sur place)

Comprend l'homologation, les ravitaillements, les repas pour le 75 km et l'assistance

Renseignements et inscriptions : Jean-Luc SOULARD

06 11 58 07 44

soulard.jean-luc@orange.fr

Possibilité de s'inscrire en ligne avec paiement sécurisé sur

www.ccv-asso.fr/marche

L'inscription doit comporter le nom, le prénom et la date de naissance du participant.

Merci de nous indiquer si vous faites votre premier brevet de 25 km.

Dans le respect de l'environnement, prévoyez vos gobelets ou mugs pour vous accompagner tout au long du parcours. Sécurité : Le gilet fluorescent est obligatoire de jour comme de nuit ainsi que l'éclairage individuel pour la nuit. La marche Audax n'est pas une compétition mais une marche à allure régulière (6 km/h) derrière des capitaines de route. Les participants sont tenus de respecter le code de la route.

Quelle que soit la distance choisie, si vous n'êtes pas membre d'un club sportif, vous devez présenter un certificat médical datant de moins d'un an vous autorisant à la pratique de la marche sportive. L'inscription vaut déclaration de bonne santé. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'incident pouvant survenir aux participants du fait de la surestimation de leurs capacités physiques.



FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
Loire-Atlantique